

N°38 - Avril 2022

Infos **DUNIÈRE** sur Eyrieux

SOMMAIRE

Édito 2
Conseil municipal 3
Budget 4-5
Vie municipale 6-11
Agenda 12





Chers(es) Duniérois(es)

Nous aurions pu espérer un début de printemps moins mouvementé si **la question du devenir de notre école n'était pas arrivée subitement**. L'équipe municipale et moi-même n'avons rien fait d'autre que nous battre pour conserver ce qui est **le cœur battant de notre village**, notre école. Comment devrions nous accepter de fermer notre école sous prétexte que la commune voisine avec qui nous sommes liés au sein d'un regroupement pédagogique intercommunal a construit une école nouvelle et veuille tout regrouper sur sa commune ? Comment devrions nous accepter les propositions du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, qui autoriserait pour la rentrée la répartition des élèves dans l'école du choix des parents ? Dans ce cas à quoi correspondrait le P de l'acronyme RPI, au travers de proposition, ce serait le contraire de l'adjectif "pédagogique". Pour mémoire, notre demande formulée à la commune de Saint-Fortunat lors d'une réunion le 11 mars dernier entre les maires et les adjoints des deux communes avait été de conserver à Dunière une classe regroupant les CM1 et CM2 des enfants du RPI. Les enfants des classes de la maternelle au CE2 restaient scolarisés à l'école de Saint-Fortunat. Cette configuration permettait aux deux communes de remplir leurs objectifs : à Saint-Fortunat d'accroître la fréquentation de leur école par l'ouverture d'une troisième classe et du côté Duniérois de maintenir l'école en activité avec une classe d'un niveau pédagogique cohérent. Enfin, **le RPI trouvait là encore tout son intérêt pédagogique** et sa souplesse dans cette nouvelle configuration où nous préservions la faculté d'absorber un potentiel de croissance futur des effectifs plus importants et dans des classes à effectifs plus restreints au profit des enfants. **Regrouper tout sur un seul site serait la volonté d'accep-**

ter des classes de 25 élèves pour trois enseignants sans compter sur la scolarisation des enfants de deux ans qui ne seraient plus admise dans notre RPI faute de places (les - de 3 ans ne sont pas comptabilisés dans les effectifs mais admis si il y a de la place, les prévisions annoncent environ 75 élèves pour la rentrée 2022-2023 pour 3 postes !).

Face à cette situation et conscients que le maintien d'une école dans un village rural est indispensable à son développement. Nous faisons le choix de la création d'une école primaire autonome sur notre commune qui accueillerait les enfants de la toute petite section de maternelle à la classe de CM2, avec tous les services périscolaires et cantine. Ce choix réfléchi, permettra à nos enfants un enseignement sur mesure dans une école où l'espace sera de mise. La qualité de l'apprentissage ne se fait pas sur la beauté d'un établissement mais bien entendu sur la qualité de l'enseignement, c'est la raison pour laquelle nous sommes persuadés que notre école a un avenir et doit vivre dans l'intérêt général de notre village.

Les inscriptions pour l'année prochaine sont donc ouvertes pour scolariser les enfants sur la commune de Dunière, les permanences auront lieu en mairie les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 heures à 12 heures.

Les élus tiennent à remercier les nombreuses personnes qui se sont associées à la sauvegarde de notre école, les duniérois, les parents d'élèves, les personnes sensibles au maintien d'une école dans un village, avec les 350 signataires de la pétition en support papier et les 1250 signataires de la pétition numérique.

Gérard BROSSE

Conseil municipal

1er Février 2021

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 1er février, avec, à l'ordre du jour, plusieurs délibérations, dont une portant sur des demandes de subventions. La commune par délibération du 7 décembre 2021 a acquis une parcelle de terrain route de Vernoux. Cette acquisition va permettre d'implanter deux nouvelles colonnes d'ordures ménagères, de dimensions supérieures aux bacs existants. Cette acquisition doit faire l'objet d'un aménagement de l'espace notamment d'un terrassement et d'un enrochement pour un coût total de 18 800 € ; le conseil approuve l'implantation de nouvelles colonnes et autorise le maire à solliciter une aide au financement de ce projet auprès de la DETR. Dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) proposé par le gouvernement aux collectivités territoriales et porté par la CAPCA, il appartient donc aux communes membres de travailler sur ce projet de CRTE pour les années à venir. Pour construire ce contrat de territoires d'accompagner la commune dans ses réflexions, la CAPCA invite la commune à inscrire dans le projet CRTE les projets communaux actuels. Dans ce cadre le maire propose d'inscrire le projet « cœur de village en inclusion avec l'implantation de l'EHPAD des Mûriers » sur les actions suivantes :

- renforcement de l'attractivité des bourgs centres,
 - développement des commerces.
- Suite à l'arrêté préfectoral du 10 janvier 2022 qui déclare d'utilité publique le projet d'acquisition des terrains nus zone de Coucadou en vue de constituer une réserve foncière dans le cadre du projet de construction d'un EHPAD sur la commune de Dunière, le maire est autorisé à saisir le Préfet d'une demande de transmission au juge de l'expropriation en vue du transfert de propriétés des parcelles

cadastrées section B numéros 180 et 181 situées sur le territoire de la commune. Un point a également été fait concernant le devenir de RPI. Le maire informe l'assemblée qu'il a envoyé un courrier à l'ensemble des parents d'élèves du RPI, en les informant que la municipalité de Dunière conformément à une délibération prise en décembre dernier souhaite conserver le RPI tel qu'il existe aujourd'hui, et que de très nombreux duniérois partagent cette décision. Il indique également qu'une réunion publique pour tous les duniérois sur le sujet de l'école est programmée le samedi 12 février à 10 heures à la salle des fêtes et qu'une pétition reste disponible en mairie pour soutenir le RPI actuel.

8 mars 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le 8 mars dernier avec un ordre du jour chargé. Avant d'entamer l'ordre du jour, Gérard BROSSE le maire a fait part au Conseil de la démission de Sandrine ROZMANOWSKI 2e adjointe et a donné lecture du courrier reçu, sa démission devant être entérinée par Monsieur le Préfet.

Les comptes de gestion et administratif ont été votés à l'unanimité, des comptes qui laissent une capacité d'autofinancement de 100 704 €. Les taux de fiscalité passeront de 34,90 % à 35,5 % pour le foncier bâti. Comme chaque année la commune propose d'accorder 20 € par adhérent duniérois inscrit dans les associations, et de façon indépendante l'UNSS du collège de Saint-Sauveur se verra attribuer 100 €. La commune a mené des négociations avec l'indivision GIRAUD pour l'achat du terrain situé à l'intersection de l'Avenue des deux Rivières et de l'impasse du Pont. Afin de pouvoir réaliser des travaux pour sécuriser la route, il est aussi envisagé de créer un parking de sept places à cet emplacement. La sécurisation et la création du parking par

un enrochement a fait l'objet d'une convention votée avec le SDEA pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le coût de cette opération est estimé à 55 000 € HT, une demande d'aide de financement de ce projet a été déposée auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR. Un point a été fait sur la situation de l'école de Dunière : 1244 signatures pour la pétition sur les réseaux Facebook de la commune et 350 signatures sur support papier. Un courrier reçu en mairie le 3 mars de Christian FÉROUSSIER maire de Saint-Fortunat propose une rencontre avec les élus duniérois fin mars, sans pour autant fixer de date. Le maire informe d'une réunion de travail en visioconférence concernant le projet EHPAD avec la fondation des DIACONESSES DE REUILLY est fixé vendredi 11 mars.

5 avril 2022

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 5 avril, les élus ont donné l'autorisation au maire de signer la convention EPORA. L'établissement public foncier EPORA se chargera de financer l'acquisition de l'ensemble des terrains de la zone de Coucadou à la date du 15 juillet 2022. La commune s'engage en contrepartie à acquérir dans un délai de 4 ans l'ensemble des parcelles pour un montant maximum de 600 000 €. Suite à la démission de Sandrine ROZMANOWSKI de son poste de 2e adjointe, le maire a proposé au conseil municipal la candidature de Régis Aoustet. Après le scrutin, Régis Aoustet ayant obtenu la majorité absolue avec 10 voix a été proclamé 2e adjoint en charge des affaires scolaires. Suite au départ de la secrétaire de mairie, le maire a proposé à l'assemblée la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet, pour effectuer les fonctions de secrétaire de mairie. Madame BONNARD Laetitia a été retenue sur ce poste et prendra ses fonctions à compter du 20 avril prochain.

Maçonnerie Charpente-Couverture
S.E.E. CHAZAL
www.chazalmaconnerie.fr
180, rue de Praly
07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tél. : 04 75 66 31 85
Mail. : chazalm.seec@gmail.com

TOUPARGEL
LE BON S'INVITE CHEZ VOUS
MON MARCHÉ MON ÉPICERIE MES SURCELES
Toutes vos courses vraiment partout !
3040 toupargel.fr

MENUISERIE Antouly
FENÊTRES MIXTES Bois / Alu
ESCALIERS - FERMETURES
AGENCEMENTS - USINAGES CN
Quartier Champel - LES OLLIÈRES / EYRIEUX
04 75 66 22 61
antouly.eric@orange.fr / www.menuiserie-antouly.fr

Électricité générale
Pascal BÉNÉFICE
La Faurie
07360 Dunière sur Eyrieux
Tél/Fax 04 75 65 28 33 - Portable 06 74 45 72 07
pascal.benefice@wanadoo.fr

MR FRÉDÉRIC MARTEL
PLOMBIER
frédéricmartel0308@orange.fr
04.75.64.83.14
06.43.81.58.60
FREDEAU
chauffage, sanitaire, climatisation, ramonage
dépannage, entretien, fioul
le pont
rd 120
07360 Dunière sur Eyrieux

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif 2021 se solde par un excédent global de 153 084 €. Compte tenu du projet cœur de village en cours, nous avons fait le choix de contenir au maximum les dépenses afin d'être en mesure de faire face aux futures dépenses d'études nécessitées par ce projet.

C'est pourquoi vous constatez des dépenses d'investissements de 56 K€ au cours de l'exercice. Ces investissements concernent le PLU toujours en finalisation, les frais de pré-étude Cœur de village. Nous avons aussi poursuivi le remplacement des menuiseries des appartements au-dessus de la mairie et moderniser les éclairages publics.

Le total des dépenses de fonctionnement est resté stable en 2021 par rapport à 2020. Nos recettes principales (fiscalité, dotation de

l'État et recettes de locations) sont restées stables elles aussi. En conséquence, le budget de fonctionnement 2021 dégage un excédent proche de celui de l'an passé à +90 K€ (contre +92 K€ en 2020).

Cet excédent va être affecté à hauteur de 39 K€ à la section d'investissement et les 51 K€ restants vont être reportés au budget 2022 qui en s'additionnant au report excédentaire 2020 de +102 K€ génère un report excédentaire 2021 total de 153 K€.

En 2021, la capacité d'autofinancement annuelle est restée stable à près de 100 000 € environ, et l'autofinancement net se situe à 60 000 € (soit un remboursement de la dette sur 6,5 ans). Malgré l'acquisition immobilière, la dette reste maîtrisée.



COMPTE ADMINISTRATIF DE FONCTIONNEMENT 2021 EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses à caractère général	72	Report excédent N-1	102
Charges de personnel	84	Produits des services	36
SIVU des écoles	30	Impôts et taxes	133
Opération d'ordre	10		
Virement à la section d'investissement	39	Dotations Etat et collectivités	142
Dépenses des services	44	Recettes locatives	28
Charges financières	9	Produits exceptionnels	1
Charges exceptionnelles	1		
Excédent fonctionnement 2021	153		
TOTAL	442	TOTAL	442

COMPTE ADMINISTRATIF D'INVESTISSEMENT 2021 EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Investissements études	20	Subvention d'équipement	33
Investissements travaux matériels	36	Virement de la section de fonctionnement	39
Remboursement d'emprunt	38	Dotation fonds divers	12
		Opération d'ordre	10
TOTAL	94	TOTAL	94

LE BUDGET 2022

Le budget 2022 prévoit des travaux de renforcement de la voûte située sous la route menant au pont de la Dunière. La commune a fait l'acquisition du terrain situé en contrebas afin de renforcer le mur de soutènement par un enrochement qui nous permettra en complément de créer quelques places de parking.

Quelques travaux complémentaires pour l'installation des futurs équipements de ramassage des poubelles à la Planche seront aussi à réaliser.

Enfin, nous envisageons l'acquisition des terrains pour le projet EPAHD/Cœur de village dans le courant de l'année 2022 par le biais d'une structure d'État (EPORA)

qui fera le portage financier. L'année 2022 devrait aussi voir se terminer le PLU de la commune et nous l'espérons voir débiter l'appel d'offre concernant le concours d'architecte de l'ensemble du projet.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de revaloriser de 0,6 point le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Cette décision est nécessaire pour accroître la capacité financière de la commune afin de faire face aux financements des projets à venir. Cette hausse vient aussi en accompagnement du développement de la commune et des services qui seront à la disposition de nous tous (maison de santé, commerces, bâtiments publics mieux adaptés).

BUDGET 2022 DE FONCTIONNEMENT EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses à caractère général	79	Report excédent N-1	153
Charges de personnel	89	Produits des services	19
SIVU des écoles	31	Impôts et taxes	132
Virement à la section d'investissement	83	Dotations Etat et collectivités	139
Dépenses des services	49	Recettes locatives	27
Charges financières	9		
Opération d'ordre	17		
Excédent fonctionnement 2022	113		
TOTAL	470	TOTAL	470

BUDGET 2022 D'INVESTISSEMENT EN K€			
DEPENSES		RECETTES	
Investissements études	25	Subvention d'équipement	45
Investissements travaux matériels	80	Virement de la section de fonctionnement	83
Remboursement d'emprunt	40	Dotation fonds divers	7
		Opération d'ordre	12
TOTAL	145	TOTAL	147

RAMPA
TRAVAUX PUBLICS

Des réseaux de qualité
pour une eau préservée

Parc Industriel Rhône Vallée Nord
07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 - E-mail : rampa@rampa.fr

FIDUCIAL

Comptabilité, Fiscalité, Social,
Accompagnement à la création d'entreprise

Votre agence

SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT
34, Grande Rue - 07190 Saint-Sauveur-de-Montagut - Tél. 04 75 30 63 18
privas.expertise.comptable@fiducial.fr

www.fiducial.fr

GA LES Goudronneurs ARDÉCHOIS

SPÉCIALISTE DE LA VOIRIE COMMUNALE ET PRIVÉ
Anthony MOINS - Port. 06 67 17 28 15

www.goudronneurs-ardechois.fr / anthony.moins@gmail.com

Siège : 07360 St Michel de Chabrillanoux
Dépôt : 07190 Beauvène

GAËTAN PALOT

06 61 02 68 38
larideschoix.creation@gmail.com
Le village 07360 Dunière sur Eyrieux

Décoration et graphisme laser

Le Fournil
Maison Palix

07360 St-Fort sur Eyrieux
04 75 05 20 67 - 06 75 07 07 73 - 04 75 25 99 48 - 06 87 79 16 09
Fermeture le Jeudi

capifrance

Dominique DEJOURS
Conseillère en immobilier
Vendrez grand accompagnement

06 87 41 48 31
dominique.dejours@capifrance.fr



LE DEVENIR DE L'ÉCOLE

C'est une réunion qui a duré trois heures avec les parents d'élèves duniérois, Monsieur TISSINIER Inspecteur académique de la circonscription et les élus duniérois.

En introduction Gérard BROSSE le maire a fait un état des lieux du Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Saint-Fortunat. Ce RPI a été créé en 1991, ce même RPI a permis de sauver une classe à Saint-Fortunat en 2011 avec une répartition des effectifs sur les deux communes. Ensuite un retour a été fait sur un sondage demandé par les parents d'élèves délégués, un sondage express et lourd de conséquences puisque les parents ont dû répondre précipitamment et même parfois relancés pour certains. Ce sondage relate que 42 voix sur 74 possibles demandent un RPI concentré sur la commune de Saint-Fortunat, ce qui induit la fermeture de l'école de Dunière, dont 6 voix duniéroises, 12 voix ont demandé le maintien du RPI en l'état et 13 voix ne se sont pas exprimées, 7 voix ont souhaité la dissolution du RPI. Les parents sont sous le choc d'une possible fermeture de l'école de leur village et remettent en question le sondage réalisé. En effet sur une déci-

sion aussi grave aucune concertation a été faite. Ils reprochent aux parents délégués instigateurs du sondage de ne pas en amont avoir organisé une réunion pour échanger sur les conséquences d'une probable fermeture de l'école de Dunière. Les parents duniérois sont persuadés que sur les 42 voix pour le regroupement pédagogique concentré, beaucoup ne savent pas qu'au travers de leurs voix ils condamnent l'école du village voisin, c'est la raison pour laquelle ils vont solliciter très rapidement un rendez-vous avec les parents délégués. Ils demandent que la population duniéroise s'exprime également sur le devenir de l'école, car cette école appartient à tous. Les élus duniérois au travers d'une délibération se sont exprimés à l'unanimité en faveur du maintien du RPI tel qu'il fonctionne aujourd'hui. Le maire s'engage à réunir sous forme de réunion publique la population.

L'AVENIR DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Samedi 12 février, les duniérois étaient invités par la municipalité à venir s'exprimer sur l'avenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Un rappel du contexte a été fait :

La commune de Saint-Fortunat souhaite un regroupement en RPI concentré sur l'école de Saint-Fortunat avec le soutien des enseignants et de l'inspection académique qui a décidé d'ouvrir un 3e poste d'enseignant sur l'école de Saint-Fortunat et autorisera les parents d'élèves à inscrire leur enfant dans l'école de leur choix. C'est donc de fait la fin du RPI éclaté actuel puisqu'il n'y aurait plus entre les deux écoles de répartition par niveaux pédagogiques des élèves mais deux écoles tous niveaux avec un seul poste à Dunière, soit une classe unique.

La commune de Dunière sur Eyrieux quant à elle, souhaite conserver le RPI actuel avec au moins une classe à l'école de Dunière avec une répartition par niveau pédagogique entre les deux écoles. Qu'on se le dise, c'est la fermeture de l'école de Dunière qui est en jeu.

Le maire a reçu les parents d'élèves duniérois qui eux aussi souhaitent conserver l'école du village et le mode de fonctionnement actuel de ce RPI informel qui existe depuis août 1991. Dans la salle, une élue duniéroise de cette époque se rappelle bien les conditions de la création du RPI puisqu'elle y a participé : la commune de Saint-Fortunat, en manque d'élèves, était en passe de perdre son école publique au détriment de l'école privée et quinze jours avant la rentrée, les deux communes se sont rapprochées pour mettre en place le RPI, ce qui a per-

mis à Saint-Fortunat de conserver son école publique.

Il est bon d'avoir de la mémoire. Les duniérois ne veulent pas perdre leur école et l'ont fait savoir lors de la réunion. Une pétition a circulé et a recueilli quelques 350 signatures, une autre sur les réseaux a recueilli 1250 signatures.

Au cours de cette réunion, du bon sens et de l'apaisement ont été réclamés. Les duniérois demandent au maire de reprendre le dialogue avec Christian FÉROUSSIER, maire de Saint-Fortunat, persuadés que l'intérêt commun l'emportera. Gérard BROSSE s'est engagé à envoyer un courrier. Une idée a été avancée par les parents d'élèves et relayée par les élus duniérois : CM1 et CM2 pourraient être scolarisés à Dunière ce qui leur permettrait d'acquérir une certaine autonomie avec le transport.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes pour scolariser les enfants sur la commune de Dunière, les permanences ont lieu en mairie les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 heures à 12 heures.

Suite à la dernière réunion avec Monsieur GROS (DASEN) en date du 7 avril, il a été convenu de l'ouverture de l'école sur notre commune à la condition d'avoir au minimum 8 enfants scolarisés. L'Éducation Nationale mettra un enseignant en place et nous pourrons accueillir les moins de trois ans. Nous comptons sur une mobilisation massive des duniérois pour garder notre école et scolariser leurs enfants sur la commune. Un village sans école est un village mort et nous ne voulons pas que notre village meurt.



ÉPILOGUE DU DEVENIR DE L'ÉCOLE DE DUNIÈRE

Depuis de nombreuses semaines la commune de Dunière mène des discussions avec la commune de Saint-Fortunat et l'Éducation Nationale sur le devenir du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Dunière/St-Fortunat.

Ces discussions ont connu leur épilogue le 24 mars dernier par le biais d'un courrier adressé par le Monsieur le maire de Saint-Fortunat à son homologue de Dunière par lequel il confirme la position des élus de Saint-Fortunat en faveur d'un RPI concentré sur leur unique commune, et à défaut, valide la proposition de Monsieur GROS, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de l'Ardèche, qui autorise pour la rentrée prochaine la répartition des élèves dans l'école du choix des parents.

Dans cette configuration proposée par le DASEN, le RPI qui conserverait son acronyme n'aurait en fait plus rien de pédagogique. En effet, comment peut-on considérer que deux écoles, l'une à Dunière et l'autre à Saint-Fortunat auraient encore quelque chose en commun alors que chaque école accueillerait au bon vouloir des parents les mêmes classes de la petite section de maternelle à la classe de CM2 ? En effet, ce qui caractérise un RPI, qu'il soit dispersé ou concentré d'ailleurs, n'est-il pas la répartition des élèves par niveau scolaire ? Ce qui ne serait plus le cas.

Pour mémoire, la demande des élus de



Dunière formulée à la commune de Saint-Fortunat lors de la réunion du 11 mars dernier entre les maires et les adjoints des deux communes avaient été de conserver à Dunière une classe regroupant les CM1 et CM2 des enfants du RPI. Les enfants des classes de la maternelle au CE2 restaient scolarisés à l'école de Saint-Fortunat. Cette configuration permettait aux deux communes de remplir leurs objectifs : à Saint-Fortunat d'accroître la fréquentation de leur école par l'ouverture d'une 3e classe et du côté duniérois de maintenir l'école en activité avec une classe d'un niveau pédagogique cohérent. Enfin, le RPI trouvait là encore tout son intérêt pédagogique et sa souplesse dans cette nouvelle configuration où nous préservions la faculté d'absorber un potentiel de croissance futur des effectifs plus importants et dans des classes à effectifs plus restreints au profit des enfants.

La décision des élus de Saint-Fortunat nous oblige à prendre une décision lourde de conséquences dans le cadre du RPI actuel.

Face à cette situation et conscients que le maintien d'une école dans un village

rural est indispensable à son développement, nous faisons le choix de la création d'une école primaire autonome sur notre commune qui accueillerait les enfants de la petite section de maternelle à la classe de CM2, avec tous les services périscolaires et cantine. Nous avons pris d'ores et déjà les contacts nécessaires auprès des services de tutelles afin que cet accueil soit opérationnel dès la rentrée de septembre 2022. Nous présenterons aux parents les modalités d'organisation de l'école par une matinée portes ouvertes afin que chacun puisse constater la qualité des services qui seront proposés. Nous mettrons en place un service de cantine et de périscolaire. Les entretiens avec l'inspection académique ont montré la faisabilité de ce projet. Des travaux seront effectués : cloisonnement avec la création d'un dortoir et d'une salle de motricité pour les maternelles. Les inscriptions pour l'année prochaine sont donc ouvertes pour scolariser les enfants sur la commune de Dunière, les permanences auront lieu en mairie les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9 heures à 12 heures.

REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS

À quelques jours des élections présidentielles, le maire et les élus de la commune ont remis les cartes d'électeurs aux jeunes duniérois appelés aux urnes la semaine prochaine. Seulement, Margaux (absente sur la photo), Fanny et Valentin, trois jeunes sur douze ont pu recevoir cette carte en main propre, les uns retenus par les études, les autres excusés. Petite particularité pour Fanny, pour sa première participation, elle portera dimanche 10 avril la procuration de son papa.

Le maire leur a expliqué la démarche à suivre pour voter aux prochaines élections présidentielles et a rappelé aux intéressés l'importance de se déplacer au bureau de vote. « *En démocratie, on a le chance d'exprimer son opinion et cela vous permettra aussi de participer à la vie du pays. Il est vraiment important d'y participer.* » . C'est autour du verre de l'amitié que se sont poursuivis les échanges.



RÉUNION SYNDICAT EYRIEUX CLAIR

Début janvier, le Syndicat Eyrieux Clair organisait un comité de rivière à la salle des fêtes de Dunière. Une quarantaine de participants à cette réunion.



RÉUNION ÉNÉDIS

Mardi 8 février, Énédis, le SDE07, les entreprises RAMPA ENERGIE et GIAGOMETTO tenaient à la salle des fêtes de Dunière une réunion de programmation sur les travaux d'enfouissement des lignes. Environ 4 km de réseaux seront enterrés sur la commune de Dunière, l'opération porte sur une dizaine de communes de la vallée. Concernant Dunière, les travaux sont programmés pour le début de l'année 2023 avec environ cinq mois de chantier.



PARIS-NICE

Jeudi 10 avril, un événement peu ordinaire avait lieu sur notre commune avec le passage de la 5e étape de la course de vélo Paris-Nice. Quand sous les caméras de télévision Brandon McNULTY coureur américain est passé à Dunière, il lui restait 20 km à parcourir avant d'arriver à Saint Sauveur de Montagut. Il ne se doutait pas encore qu'il serait le joli vainqueur de l'étape et qu'à travers son échappée il a permis à des milliers de téléspectateurs de découvrir notre belle région. Nouveau passage à Dunière du peloton professionnel dimanche 5 juin avec le passage du Dauphiné Libéré, course internationale également.



DÉPART DE STÉPHANIE

Après douze années passées au secrétariat de mairie de la commune, Stéphanie LECOUTEUX oriente sa carrière vers une nouvelle collectivité puisqu'elle intègre les services de la CAPCA à compter 1er avril, un nouveau défi professionnel pour elle. Le maire et le conseil municipal lui ont rendu hommage lors du dernier conseil et à l'occasion de sa dernière journée en la remerciant pour la qualité de son travail. L'ensemble des élus lui souhaitent beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE POUR LA COMMUNE

Après le départ de Stéphanie LECOUTEUX, la commune vient de recruter Laëtitia BONNARD en qualité de secrétaire de mairie, elle prendra ses fonctions à compter du 20 avril. Laëtitia arrive de la fonction publique hospitalière où elle exerçait au service comptabilité de l'hôpital de Valence. Un nouveau défi professionnel pour cette nouvelle habitante de la commune puisqu'avec son conjoint et ses enfants ils ont décidé d'y construire leur maison. De nouveaux horaires d'ouverture au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et 13h 16h30, mercredi de 8h à 11h et le samedi 9h à 11h. Ouverture au public uniquement les matins. Les permanences du maire restent inchangées le mardi toute la journée sur rendez-vous et le samedi matin également sur rendez-vous.



CARNAVAL



Samedi 19 mars avait lieu le carnaval des écoles de Dunière/St-Fortunat. Le départ cette année se faisait à Dunière où un stand de maquillage était installé pour le plus grand bonheur des enfants. Le cortège costumé avec Carmentran en tête prenait la direction de St-Fortunat avant que ce dernier ne soit brûlé selon la tradition.

La commune de Dunière remercie la gendarmerie des Ollières pour la sécurité et toutes les personnes investies à la réussite de ce carnaval.



Maxime Ganahl
Dunière-sur-Eyrieux
07.60.07.97.97
La Sève
conseils et devis gratuits
Elagage - Taille et Soins aux Arbres
Arboriste grimpeur diplômé d'état

MONTAGUT BTP
MAÇONNERIE - RESTAURATION - GÉNIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS - CANALISATIONS - V.R.D.
Montagut Bâtiment Travaux Publics
320, route de Manoulieu - 07190 St-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 48 63
mbtp.montagut@wanadoo.fr - www.montagut-btp.com

JM Peinture
06.80.99.20.14
jmpeint@laposte.net
07360 Dunière sur Eyrieux
peintures
revêtement muraux
stuc - badigeons de chaux

La Pivoine
fleurs coupées et plants
de pivoines
06 74 92 18 79
06 21 05 53 66
www.pepinierepivoine.com
lapivoine07@hotmail.com
Facebook : fb.me/lapivoine07

St Philippe Bertrand
Terrassement
Assainissement
Travaux publics
VRD
Travaux forestiers
06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

20 route des Boulières 06.72.30.72.28
07190 Saint-Sauveur de Montagut 04.75.29.33.42
SARL ACM CONCEPT
CUISINE, BAINS, RANGEMENT,
Menuiserie ALU/PVC, Parquet et Sol Vinyl
Volet roulant - Porte de garage
VERRALEWECK Nicolas
acmconcept@orange.fr



06 26 26 66 64

autour.du.jardin@orange.fr

Site : autourdujardin.org



Gedimat

Thierry COURBY

725, route de Valence
07380 LES OLLIERES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tel. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54



Aquatiris
Les Jardins d'Arzac

Bureau d'étude hydrobiologique et assainissement
Membre du réseau Aquatiris

Les Combes, 07360 DUNIÈRE SUR EYRIEUX
Laurent VIDAL • 06 80 01 45 64
ardecheau@gmail.com • laurent.vidal@aquatiris.fr

APEX BOIS

EXPLOITATION FORESTIERE,
bois buche, bois déchiqueté
ACHAT / VENTE DE BOIS ...

nicolas Palot
-Peyremourier-
07360 St Michel de Chabrilanoux
0674280087
0475297609
apex.bois@gmail.com

SARL au capital de 20 000 € - RC Aubenas - SIRET 445 289 986 00017 - APE 0220Z TVA FR 35 445 289 986

sarl SOUCHE

LOCATION MATERIEL BTP
AGRÉGATS - LIVRAISON

Les Bruas
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

04 75 30 66 82
06 72 00 39 04

Agenda

12

Tous les 1er mardis du mois :

LE MOKIROULE, librairie ambulante Place de la salle des fêtes de 13h30 à 18h30

Dimanche 24 Avril – Élections présidentielles 2nd tour

Résultats des élections sur la commune au 1^{er} tour

LISTE DES CANDIDATS	VOIX	% INSCRITS	% EXPRIMES
M. Jean-Luc MÉLENCHON	88	23,78	30,56
M. Emmanuel MACRON	67	18,11	23,26
Mme Marine LE PEN	49	13,24	17,01
M. Éric ZEMMOUR	15	4,05	5,21
M. Jean LASSALLE	13	3,51	4,51
Mme Valérie PÉCRESE	11	2,97	3,82
Mme Anne HIDALGO	10	2,70	3,47
M. Fabien ROUSSEL	9	2,43	3,13
M. Yannick JADOT	9	2,43	3,13
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	7	1,89	2,43
M. Philippe POUTOU	6	1,62	2,08
Mme Nathalie ARTHAUD	4	1,08	1,39

NOMBRE % INSCRITS % VOTANTS

Inscrits	370		
Abstentions	76	20,54	
Votants	294	79,46	
Blancs	3	0,81	1,02
Nuls	3	0,81	1,02
Exprimés	288	77,84	97,96



C'est aux alentours de midi, que Miette SALLÉE, doyenne de notre village est venue accompagner de ses enfants glisser son bulletin dans l'urne lors du premier tour des élections présidentielles. Miette toujours aussi dynamique soufflera ses 100 bougies en novembre prochain.

Ce bulletin est financé grâce à la participation des annonceurs que nous remercions vivement pour leur fidélité.